



Droits de visite et hébergement

Par **canelle33**, le **17/03/2008 à 18:36**

Bonjour,
Séparée avec un enfant de 9 ans car son père nous a quittée je suis installée à 180 km de son père depuis notre séparation il a vu régulièrement son fils vacances etc fin de semaine je fais la moitié de la route nous allons faire la démarche divorce et là ça commence à chauffer car le père a refait sa vie avec une femme avec un enfant et mon fils se sent exclu du petit clan... alors il veut toujours aller chez papa avec des durées plus courtes en plus il fait du sport le samedi le père veut obliger l'enfant à arrêter le sport pour pouvoir aller du vendredi au dimanche chez lui l'enfant se bloque.... dans la procédure puis je demande au juge des visites et hébergements libres et non imposés ce qui permettra à l'enfant d'aller chez son père après son foot le samedi de 14H au dimanche 20H de faire un planing vacances etc un peu plus cool quoi car mon fils souffre de cette situation bien sûr il veut passer du temps avec son père et je l'encourage depuis 18 mois ça c'est bien passée mais là rien ne va plus pas de dialogue possible le père impose alors l'enfant commence à grincer des dents et moi je suis au milieu.... père un peu trop autoritaire (je suis gentille) que faire que demander au juge ... procédure non commencée car nous démarrons la négociation pour un divorce cool ... MAIS.....

Par **Visiteur**, le **20/03/2008 à 00:15**

Bonsoir,
Plus tôt vous passerez chez le juge mieux ce sera, vous exposerez chacun votre version et rendra une décision que chacun devra respecter.
Jusqu'à là, les deux doivent faire l'effort de chercher le consensus, il en va de la qualité de vie de cet enfant.
Cordialement